



N° 237 - MARS - AVRIL 2021 - www.larocheblanche.fr

Dans la commune ...

ET LES CLOCHES SONNENT, SONNENT ...

La mairie a pris en charge la réparation d'une cloche qui ne sonnait plus les angélus et les cérémonies, messes, fêtes, enterrements, etc.
La réparation est terminée, le village les écoute à nouveau depuis le 16 mars.



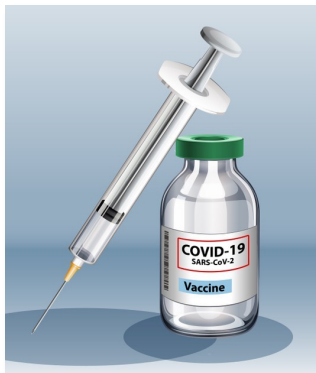
VACCINATION COVID 19 - INSCRIPTION EN MAIRIE

La COMPA va s'impliquer plus fortement encore dans la démarche de vaccination des habitants du Pays d'Ancenis en recrutant 8 personnes qui seront mises à la disposition du Centre de Vaccination situé à Ancenis.

Dans ce contexte, l'inscription des personnes **en difficulté avec la prise de rendez-vous numérique** pourra dorénavant se faire en mairie.

La procédure est la suivante :

- Vous contactez la Mairie au 02.40.98.41.12 (aux heures d'ouverture rappelées dans l'encart à droite⇒)
- Le secrétariat de la Mairie prend les renseignements suivants :
 - Nom / Nom de jeune fille / Prénom
 - Date de naissance
 - Adresse
 - Adresse mail (s'il y a)
 - Téléphone
 - Difficultés et précisions éventuelles (*exemple : a déjà eu une 1ère dose à telle date , a déjà eu la COVID à telle date*)
- Les renseignements seront transmis au centre de vaccination qui posera les rendez-vous (1ère & 2ème vaccination si nécessaire). La Mairie préviendra les personnes et s'assurera qu'il leur sera possible de se déplacer.



Sauf motifs impérieux, qu'il serait bon de préciser préalablement dans la rubrique « difficultés éventuelles », **il ne sera pas possible de modifier les dates et heures de rendez-vous.**



AGENDA

Les manifestations annoncées dans cet agenda sont inscrites **sous réserve de l'amélioration des conditions sanitaires.**

MAI

Dimanche 9

Concours complet d'équitation
Pied Bercy

Lundi 10

Cérémonie commémorative du 8 mai
Cimetière 9h30

Jeudi 13

Concours communal de Palets,
Les Amis du Palet



Pendant les prochaines semaines, la mairie sera ouverte aux heures habituelles :

Lundi : 14h-18h

Mercredi : 14h-17h

Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h

Sauf mercredi 14 avril : L'accueil sera ouvert de 9h à 12h et fermé l'après-midi.

02.40.98.41.12

mairie-de-la-roche-blanche

@wanadoo.fr

Prochaine parution de **La Feuille Verte** : vendredi 30 avril 2021
Merci de nous transmettre vos propositions d'articles avant mercredi 21 avril.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 FÉVRIER 2021 :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22 février 2021
 - Vote des taux des taxes locales (annule et remplace DCM 2021-09)
 - Versement de la dotation de solidarité communautaire
 - Compte de gestion 2020 du budget local commercial
 - Compte administratif 2020 du budget local commercial
 - Affectation de résultats du budget local commercial
 - Budget primitif 2021 du local commercial
 - Compte de gestion 2020 du budget multi-services
 - Compte administratif 2020 du budget multi-services
 - Affectation de résultats du budget multi-services
 - Budget primitif 2021 du multi-services
 - Budget primitif 2021 du pôle de santé
 - Compte de gestion 2020 du budget communal
 - Compte administratif 2020 du budget communal
 - Affectation de résultats du budget communal
 - Budget primitif 2021 de la commune
 - Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations
 - Comptes-rendus des commissions et comités
 - Informations et questions diverses
- Le compte-rendu complet du Conseil Municipal sera affiché sur le panneau extérieur de la Mairie, et disponible sur le site www.larocheblanche.fr

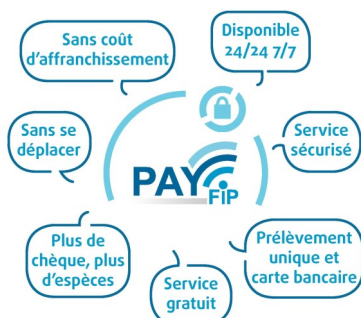
PORT DU MASQUE

Un nouvel arrêté préfectoral (11 mars 2021) prolonge la période obligatoire du port du masque sur l'espace public de l'ensemble du département de Loire-Atlantique jusqu'au 9 avril 2021 (période révisable en fonction de la situation sanitaire).



SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE POUR LES SERVICES CANTINE - ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Réglez vos prestations de services publics sur Internet



A partir du 1er avril 2021, le site tipi.budget.gouv.fr vous permet de payer en ligne par carte bancaire vos factures de cantine et accueil périscolaire.

Il vous suffit de compléter l'identifiant collectivité et la référence mentionnés sur la facture et suivre les indications.

Ce service est disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

RADAR PEDAGOGIQUE

Radar installé sur la VC209 (route reliant l'Erpatel à Pied Bercy) à hauteur du Moulin Blanc.

Ce radar pédagogique évalue le trafic routier et la vitesse la plus fréquente des véhicules.

Les données recensées entre le 15 février et le 7 mars 2021 montrent, qu'outre une fréquentation de 1167 véhicules par jour, il s'avère que la vitesse moyenne des relevés est de 68 km/h pour une limitation de 70km/h.

Les passages les plus fréquents se situent entre 7h - 8h et 16h - 18h.

Afin de confirmer ces chiffres, une nouvelle campagne sera réalisée au cours de l'année.



PERSONNEL COMMUNAL



Une nouvelle équipière a intégré l'équipe de l'accueil périscolaire et de la cantine en remplacement de Karine Piau.

Eloïse COUDRAIS a pris ses fonctions le 15 mars à hauteur de 14 heures par semaine.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Département a financé à hauteur de 10 439 € les travaux d'aménagement d'un cheminement doux entre La Métairie et Saint Michel du Bois.

L'octroi de cette subvention rentre dans le cadre de la politique du soutien aux territoires 2020/2026.



Loire Atlantique

A VOS OBJECTIFS !

Afin d'illustrer régulièrement la page d'accueil du site internet de la commune, n'hésitez pas à nous envoyer vos plus belles photos de La Roche Blanche : monuments, paysages, curiosités, animaux, fleurs, événements...

A l'adresse : mairie-de-la-roche-blanche@wanadoo.fr.
Merci d'avance!



Dans la commune...

LE BRUIT DES TONDEUSES

La Loi du 31 décembre 1992 et du décret du 18 avril 1995, précise que les bruits de tondeuse peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (article R48-2 du Code de santé publique).

Réglementation et horaires autorisés :

Avec l'arrivée du printemps les tondeuses ressortent des remises. En règle générale, l'utilisation des tondeuses à gazon est tolérée :

- les jours ouvrables, de 8h à 20h
- le samedi, de 9h à 12h et de 14h à 19h
- dimanche et jours fériés, de 10h à 12h.



ENTRETIEN DE LA COMMUNE

Un nouvel agent technique a été recruté et arrivera dans quelques semaines pour renforcer l'équipe en remplacement de Fabien LE BERGAUD.



Le printemps est la période où la nature reprend ses droits, l'équipe étant réduite à un seul agent actuellement, nous faisons appel à votre sens civique afin de prêter main forte à notre employé municipal dans l'entretien de vos trottoirs jouxtant le domaine public.

L'intervention d'une équipe de 6 personnes de l'association ELI d'Ancenis a déjà permis le désherbage manuel des parterres des rues des Lilas, des Marronniers, de Saint-Michel. Une deuxième intervention est programmée semaine 15 sur le secteur du Clos Michel et du cimetière.

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien.

Le fait que vous ayez la charge de l'entretien d'un trottoir ne vous donne pas pour autant le droit de l'occuper. Si le stationnement des voitures est interdit dans la rue, il l'est également pour vous. S'il est autorisé, la place située devant votre logement ne vous est pas pour autant réservée. Si vous stationnez sur le trottoir dont vous avez l'entretien, vous pouvez être verbalisé.

Dans la pratique...

LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE ET LE BOMBYX CUL BRUN

Polleniz vous protège des chenilles urticantes :

Comme chaque année, Polleniz organise en Pays de la Loire une campagne de lutte collective contre la chenille processionnaire du chêne et le bombyx cul brun. Ces chenilles peuvent occasionner de fortes défoliations aux arbres auxquelles elles s'attaquent au printemps et représentent des risques pour la santé humaine et animale.

Tous les renseignements sur www.polleniz.fr ou par téléphone au 02 40 36 83 03.



Dans les associations ...

SYNDICAT D'INITIATIVES

Soirée guinguette du samedi 3 juillet 2021

En raison de conditions sanitaires et des incertitudes sur la possibilité d'organiser une manifestation en juillet, le SI a décidé de reporter la soirée à l'année prochaine. Rendez-vous donc en 2022 !



Facebook

La SI a créé une page **Solidarité La Roche Blanche**. Celle-ci a pour objectif de :

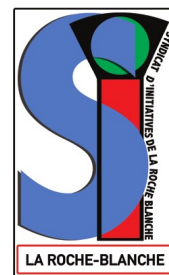
- de partager les demandes d'entraides
- de partager les bons plans et astuces
- de partager les initiatives locales
- de proposer des achats/locations/... groupés
- ...

sur La Roche Blanche et ses environs proches.

Le SI a d'ailleurs posté sa 1^{ère} publication :

Pour la réalisation d'une future boîte à livres, nous sommes à la recherche de bois de palettes. Si vous en avez, nous sommes preneurs. Tél. 06 76 74 85 66.

D'après le site www.boite-a-lire.com "*Une boîte à lire (livres pour nous) est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donner une seconde vie, tout en respectant l'environnement.*"



Dans la pratique...

ENTRETIEN ET VIDANGE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

La COMPA via son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) peut réaliser l'entretien et la vidange des installations pour les usagers qui le souhaitent. Ce service n'est pas obligatoire mais il permet de faire entretenir son équipement par une entreprise agréée à un tarif préférentiel.

Il suffit de prendre contact avec la COMPA et de remplir le formulaire de demande téléchargeable. Le formulaire et la liste des entreprises agréées sont sur le site www.pays-ancenis.com (rubrique Vie quotidienne/Me loger/ Entretien mon assainissement non collectif).



CONCOURS PHOTO

Le Lions Club d'Ancenis organise un concours de photo N&B.

Renseignements en suivant le QR-code :



Dans l'école Sainte-Marie ...

INTRUSION DANS L'ÉCOLE SAINTE MARIE

Les locaux de l'école Sainte-Marie, ont été la cible d'une intrusion au cours de la nuit du mardi 2 au mercredi 3 mars. Après avoir défoncé la fenêtre, côté rue des marronniers, le ou les auteurs ont pénétré dans les lieux.

Aucun matériel multimédia, ni mobilier n'ont été emporté. Les classes ne portent pas d'inscriptions injurieuses et n'ont pas subi de dégradation. Quel était l'intention des assaillants, acte de vandalisme gratuit où ont-ils été dérangés dans leur virée nocturne ? La prévention et la tranquillité publique est l'affaire de tous. Soyez attentifs à la vie de votre voisinage et contribuez au signalement de comportements ou des faits inhabituels voire délictueux.

Le coût des réparations de la fenêtre est estimé à 500 €. Une enquête a été ouverte par les gendarmes de la compagnie d'Ancenis-Saint-Géréon.



TOITURE DE L'ÉCOLE SAINTE MARIE

La toiture de l'école élémentaire (côté rue des marronniers) avait besoin d'une rénovation.

Dans son rapport d'orientation 2020/2021 l'OGEC a programmé des travaux d'investissement sur le pôle CM (ancien bâtiment).

Les parents d'élèves bénévoles ont travaillé en commando, installant échafaudage, étalant une toile sous toiture étanche, posant de nouvelles ardoises sur environ 50 m² avec changement des menuiseries sous les ordres d'un papa professionnel spécialisé en couverture et zinguerie. Le challenge a été d'exécuter ces tâches pendant la matinée de travaux du 13 mars 2021.



Dans la pratique ...

PRINTEMPS SOLIDAIRE - COLLECTE DE JOUETS NEUFS

Le Département propose aux habitants de Loire-Atlantique une collecte de jouets neufs qui seront offerts aux enfants de familles en difficulté. Un geste solidaire pour contribuer à apporter du réconfort aux côtés de 3 associations qui s'impliquent auprès de ces familles : le Secours Populaire, les Restos du cœur et la Croix Rouge Française.

Comment ça marche :

Du jeudi 15 au jeudi 22 avril (sauf le week-end), de 10h à 17h, apporter un jouet neuf (jeu d'intérieur ou d'extérieur) et sans emballage cadeau pour des enfants de 0 à 10 ans, à la Délégation d'Ancenis, 118 place du Maréchal Foch à Ancenis.



DEPISTAGE COVID 19 DES ENFANTS DE L'ÉCOLE SAINTE MARIE

La campagne de dépistage Covid-19 organisée par le ministère de l'Éducation Nationale au profit des élèves de l'école Sainte-Marie s'est déroulée le mardi 30 mars 2021. Seuls les élèves de maternelle et d'élémentaire disposant du consentement des responsables légaux ont bénéficié de ces tests.



L'accueil périscolaire « le Colibri » s'est transformé pour quelques heures en centre de dépistage de la Covid-19 en partenariat avec Madame Laëticia JIMENEZ, inspectrice de l'éducation nationale, circonscription d'Ancenis, d'un personnel d'un laboratoire de biologie médicale habilité et conventionné en charge des analyses et de quatre médiateurs Lutte Anti-Covid : ce sont des personnels formés à la réalisation des prélèvements salivaires qui sont rattachés à l'éducation nationale.

Les tests salivaires sont moins intrusifs : pas besoin de long coton-tige dans le nez, l'enfant crache dans un flacon. Si l'enfant n'y parvient pas, la salive est recueillie à l'aide d'une pipette.

Les prélèvements sont analysés par le laboratoire ISOSEL du groupe LABOUEST dans un délai de 24 heures. Les résultats ne sont pas communiqués à l'école, seuls les parents d'élèves et l'Agence Régionale de Santé (ARS) peuvent y avoir accès. En cas de test positif, la famille est invitée à informer immédiatement le directeur d'école.

Dans la pratique ...

MISSION LOCALE DU PAYS D'ANCENIS

A défaut de pouvoir accueillir les jeunes lors du Forum **Job d'été**, la Mission locale a créé une « **boîte à outils numérique** » afin d'aider les jeunes. Ils y retrouveront des conseils pour le cv, lettre de motivation, des offres d'emploi ou des informations sur le BAFA...

Pour cela, il suffit de contacter la Mission locale et nous leur transmettrons un lien pour y avoir accès.

Mission Locale : 02.40.96.44.30 / accueil@mlpaysancenis.fr



EPAL ASSOCIATION

L'Association EPAL, recrute des accompagnateurs-trices prêts(es) à s'investir dans l'encadrement de séjours de vacances proposés à des enfants et adultes en situation de handicap.

Vous êtes disponible 2 ou 3 semaines cet été entre le 17 juillet et le 21 août, rejoignez nos équipes d'animation !

Pour plus de renseignements et postuler : www.epal.asso.fr

